

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18608 - 72ÈME ANNÉE

Succès de l'assemblée générale préparatoire du Port

Le PCR cultive la richesse du débat



Vue d'une partie de la salle hier au Port.

Après Saint-Suzanne la veille, une seconde assemblée générale préparatoire au 9e Congrès du PCR avait lieu hier au Port. Elle a regroupé les Sections de l'Ouest. Les débats vont permettre d'enrichir les thèses qui fixeront les orientations du Parti communiste réunionnais.

Hier au Port, les sections de l'Ouest et le secrétariat général du PCR ont participé à la seconde assemblée générale préparatoire au 9e Congrès. Les sections du Port, de Saint-Paul et de Trois-Bassins/Saint-Leu étaient là. Les trois co-secrétaires généraux du PCR, Yvan Dejean, Maurice Gironcel et Ary Yée Chong Tchi Kan, étaient présents. L'assemblée générale du Port a

commencé par une présentation des sections de l'Ouest par leurs secrétaires. Sabine Le Toullec pour Le Port, Philippe Yée Chong Tchi Kan pour Saint-Paul et Simone Yée Chong Tchi Kan pour Trois-Bassins/Saint-Leu ont tour à tour pris la parole.

Maurice Gironcel est ensuite intervenu. Il a tout d'abord souhaité que le 9e Congrès soit marqué par un débat fraternel et constructif. Puis

le co-secrétaire général du PCR a présenté les deux projets de thèse. Il a situé le contexte, avec l'arrivée d'un nouveau pouvoir en France prochainement. Il a souligné l'existence d'un constat partagé, affirmé dans les discours prononcés lors des obsèques de Paul Vergès. C'est le constat d'une situation bloquée, d'où la proposition d'un nouveau cadre. Pour cela, le PCR appelle les Réunionnais à s'unir

pour parler d'une seule voix. Cette volonté de changement est inscrite dans les gènes du PCR. Le Parti représente la force de plusieurs générations et catégories sociales. « Ce combat a transformé la vie de tous les Réunionnais », a déclaré Maurice Gironcel. « Après l'ère de la liberté et celle de l'égalité, l'ère de la responsabilité est devenue une évidence », poursuit-il. En effet, « l'assimilation et l'intégration ont démontré qu'elles n'étaient pas des solutions. La situation continue de se dégrader ». Face à cela, « comment s'unir et se rassembler pour l'intérêt de La Réunion avant tout ». Maurice Gironcel a ensuite décrit les différentes propositions inscrites dans les deux projets de thèse. Place ensuite au débat.

Débat sur les projets de thèse

Jean-Yves, de La Possession, a souligné que ce rassemblement doit aller au-delà des échéances électorales. C'est une condition pour que les Réunionnais puissent parler d'une seule voix pour avancer.

Pascale du Port a demandé comment dépasser la contradiction de vouloir faire partie de la délégation qui négocie l'accord de partenariat économique, tout en souhaitant que La Réunion puisse discuter directement avec les pays voisins. Elle indique également que les innovations technologiques ne doivent pas seulement être présentées comme une menace.

Simone du Port a voulu savoir qu'elle était la position du Parti sur le tri sélectif, et sur le projet d'incinérateur de déchets ménagers.

Patrick de Saint-Paul a mis en évidence la difficulté d'échanger avec la jeunesse. Comment responsabiliser ? Il a également noté qu'il est difficile de dissocier jeunesse et innovation technologique. Car cette dernière fait partie de la culture des jeunes.

Alain du Port a fait part de plusieurs propositions de simplification des textes. Il a rappelé que le PCR ne veut pas que l'on touche aux avantages des fonctionnaires actuels. La réforme progressive de la politique des revenus ne concernera en effet que les nouveaux arrivants dans la fonction publique, ce qui mettra fin progressivement à une injustice.

Sabine du Port a déclaré que dans une gouvernance démocratique, il est important de développer l'aspect économie sociale et solidaire, en soulignant que chaque porteur de projet pourra trouver une écoute.

Céline du Port a dit qu'il est important de mettre en avant le privé dans la question de l'emploi. Cela passe par un soutien aux PME qui créent de l'emploi. Elle est également revenue sur le problème du RSI, dont le montant des cotisations équivaut au salaire d'un travailleur. Sur la question du RSI, « qu'un parti politique prenne la main dessus ».

Firose du Port a rappelé que la population vit beaucoup de souffrance et de misère. D'où l'idée d'affirmer la solidarité comme centrale. Elle a proposé de mettre en place un réseau de solidarité, point d'ancrage de l'action du Parti, pour renouer le contact avec les personnes les plus vulnérables.

La question des emplois aidés

Mémouna du Port a souhaité que le Parti choisisse un point qui soit le fil conducteur de son action pendant une période de trois ans. Cela pourrait être l'illettrisme ou l'éducation. Car elle a indiqué que « notre rôle est aussi de conduire un projet ».

Jean-Yves du Port est revenu sur la question des emplois aidés. Il a rappelé que dans une mairie, on ne peut pas donner satisfaction à tous les besoins. D'autres utilisent ces emplois pour faire du clientélisme. La lutte contre le chômage est de la responsabilité de l'État, mais nous en subissons les conséquences. Il a donc proposé que la gestion des emplois aidés soit de la responsabilité de Pôle emploi.

Concernant les indemnités des élus, Jean-Yves a indiqué que le problème qui se pose est celui du cumul. D'après lui, la règle du non-cumul, ainsi que la limitation des mandats à un seul renouvellement, permettront de régler le problème des indemnités.

Enfin au sujet de la coopération, Jean-Yves a plaidé pour la valorisation de la coopération décentralisée. Des liens peuvent se tisser au niveau des communes, grâce à des activités sportives et culturelles qui

peuvent rapprocher les gens.

Lucien du Port a demandé pourquoi le PCR proposait une Université francophone de l'océan Indien, et non pas une Université de l'océan Indien.

Thérésien de Trois-Bassins est revenu sur la communication. Comment faire pour que les idées du PCR touchent la population ? Il a rappelé que si le maloya était interdit, c'est parce qu'il disait la vérité. D'où la proposition d'utiliser le maloya pour propager les idées du Parti.

Accord sur l'orientation générale

Au terme du débat, c'était l'heure des réponses et de la synthèse. Ary Yée Chong Tchi Kan a précisé que les points soulevés seront repris pour améliorer les documents. Philippe Yée Chong Tchi Kan a indiqué que l'innovation technologique peut devenir une menace en fonction des choix politiques. Il a cité l'exemple des parapets construits au bord des routes. Les services de l'Équipement préfèrent recourir à une utilisation intensive de la main d'œuvre plutôt qu'à une machine.

Concernant l'Université francophone de l'océan Indien, Ary Yée Chong Tchi Kan a précisé que le but est d'éviter l'isolement de La Réunion dans sa région. En effet, au moment de la décolonisation, l'usage du français était la norme chez nos voisins. Depuis, le français recule au profit de l'anglais. La création de l'Université francophone de l'océan Indien permettra notamment de contrebalancer ce phénomène.

Yvan Dejean est ensuite intervenu pour donner quelques éléments d'organisation du 9e Congrès. Il a ensuite demandé si l'assemblée générale était d'accord sur l'orientation générale du 9e Congrès. La réponse affirmative de l'assemblée a clôturé les débats.

Les débats se poursuivront ce soir à Saint-Pierre lors de la 3e assemblée générale préparatoire.

M.M.

Edito

Loi Travail : le PS refuse l'abrogation de la loi demandée par les communistes

Le 29 novembre dernier, le groupe CRC du Sénat dont fait partie Gélita Hoarau avait déposé un projet de loi visant à abroger la Loi Travail. Adopté sans débat par le Parlement à la suite de l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution à l'Assemblée nationale par le gouvernement, ce texte est porteur d'importants reculs sociaux. Plusieurs de ses dispositions sont déjà applicables depuis le 1er janvier.

En France et à La Réunion, une mobilisation importante avait eu lieu contre l'adoption de ce texte. Elle s'était aussi inscrite dans la durée. L'utilisation de l'article 49-3 à l'Assemblée nationale avait entraîné en première lecture le dépôt d'une motion de censure visant le gouvernement. Les députés communistes avaient voté pour cette motion.

Dans cette logique, le groupe CRC a donc déposé un projet de loi visant à abroger la Loi Travail. Le vote a eu lieu mercredi. Le groupe Les Républicains a choisi de s'abstenir, tout comme le groupe UDI et le groupe Ecologiste. Le texte a été rejeté par une coalition composée de la quasi-totalité des groupes socialistes et RDSE. Michel Vergoz, sénateur socialiste de La Réunion, s'est conformé à la discipline de son groupe et a voté contre la suppression de la Loi Travail.

Ce vote confirme que du côté du PS et de ses alliés, la ligne est de continuer à soutenir le texte adopté contre la volonté d'un des plus grands mouvements sociaux de ces 50 dernières années. La lecture du programme du candidat Les Républicains à la présidentielle n'est guère rassurante à ce sujet. Il veut aller encore plus loin dans la

remise en cause des droits des travailleurs.

Les projets des partis qui se succèdent à la direction de la France ne sont donc pas pour la remise en cause de la marche vers la régression sociale. Quant à l'extrême droite, les travailleurs n'ont rien à attendre d'une idéologie qui a toujours constamment privilégié les intérêts des plus riches en cherchant à diviser les victimes du système.

Pour La Réunion, les conséquences de la Loi Travail seront encore plus désastreuses qu'en France, car notre pays est touché par un chômage trois fois plus important. Toute mesure visant à favoriser les licenciements ne peut donc aboutir qu'à un appauvrissement des travailleurs. Une autre politique est urgente. Elle passe par le droit pour les Réunionnais de dire ce qui est bon pour eux, et d'appliquer la politique allant dans ce sens.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

À partir de mardi

L'égalité réelle au programme du Sénat

A partir de mardi et jusqu'à vendredi, le Sénat va examiner le projet de loi sur l'égalité réelle. Après le passage en Commission, le texte adopté par les députés a déjà subi d'importantes modifications, avec la suppression de 46 articles. À la différence de l'Assemblée nationale, le Sénat a une parlementaire qui est communiste et réunionnaise. C'est Gélita Hoarau. C'est pourquoi la voix de La Réunion pourra se faire entendre.

Le Sénat va commencer mardi l'examen du projet de loi sur l'égalité réelle. Il doit durer au moins 3 jours et pourrait déborder sur un quatrième. Présenté comme la mesure phare pour l'outre-mer du mandat de François Hollande, le concept d'égalité réelle a été approuvé par le président de la République lors d'un discours tenu le 10 mai 2015 en Guadeloupe. Le Premier ministre a ensuite nommé un parlementaire en mission pour piloter la concertation. Dès le début, le PCR et Paul Vergès ont fait part de leurs propositions. Le Parti communiste réunionnais a publié les siennes. Les choses sont très claires. Pour les communistes, l'égalité réelle ne se résume pas à appliquer des mesures qui devaient l'être depuis le 1er janvier 1947, date d'application de la loi votée le 19 mars 1946. Elle suppose plusieurs préalables. L'un d'entre eux est la politique des revenus. En effet, à La Réunion, le coût de la vie est plus cher qu'en France. Cette réalité est reconnue par l'État qui verse à ses agents titulaires un complément de revenus s'élevant à 53 % du salaire. Mais la majorité de la population n'a pas droit à une telle compensation alors que la vie est chère pour tout le monde.

Préalables à l'égalité réelle

Le PCR a interpellé à plusieurs reprises la ministre des Outre-mer sur cette question. Yvan Dejean, co-secrétaire général du Parti, et Gélita Hoarau, sénatrice, ont demandé comme le gouvernement comptait-il régler ce problème. À chaque fois, la ministre a répondu à côté, affirmant qu'elle est contre la suppression de la sur-rémunération.

Autre préalable : donner la possibilité aux Réunionnais d'adapter législation et réglementation afin que la loi sur l'égalité réelle puisse pleinement être appliquée.

Force est de constater que le texte adopté le 12 octobre dernier ne reprend aucun de ces préalables. Il a pourtant connu une importante inflation dans son contenu. Le projet de loi comportait à l'origine 15 articles. Le texte voté par les députés en a une centaine. Les élus ont en effet pu introduire un catalogue de mesures correspondant à des attentes immédiates. Nombre d'entre elles ne sont qu'une réparation bien tardive. Ce sont en effet des mesures qui relèvent de l'égalité sociale, et qui auraient donc dû entrer en vigueur dès leur mise en application en France. Elles constituent néanmoins un socle de dispositions sociales qui sont indispensables.

Texte déjà profondément modifié

La semaine prochaine, les sénateurs vont se prononcer sur ce texte. Le 13 décembre dernier, une première audition avait lieu au Sénat au sujet

du projet de loi. Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer, avait exposé le texte et répondu aux questions des parlementaires. La Commission des Lois du Sénat n'avait pas caché son intention d'arriver à un texte plus condensé que celui voté par les députés. Après l'examen du projet de loi par les différentes commissions de la Chambre haute, le projet de loi provisoire est très différent. Il a été amputé de 46 articles. Par exemple, il ne fait plus état de la réforme de la représentativité syndicale. La question de la politique des revenus reste sans réponse, tout comme celle des responsabilités supplémentaires données aux Réunionnais pour que la marche vers l'égalité réelle ait vraiment un sens.

Au cours du débat parlementaire, Gélita Hoarau sera la porte-parole des intérêts des Réunionnais. C'est là une différence fondamentale avec le passage du texte à l'Assemblée nationale. En effet, aucun député n'est un communiste réunionnais. Cela s'est ressenti dans le débat où les problèmes de fonds n'ont pas été posés. Ce ne sera pas le cas au Sénat. La voix des Réunionnais pourra se faire entendre.

M.M.

In kozman pou la rout

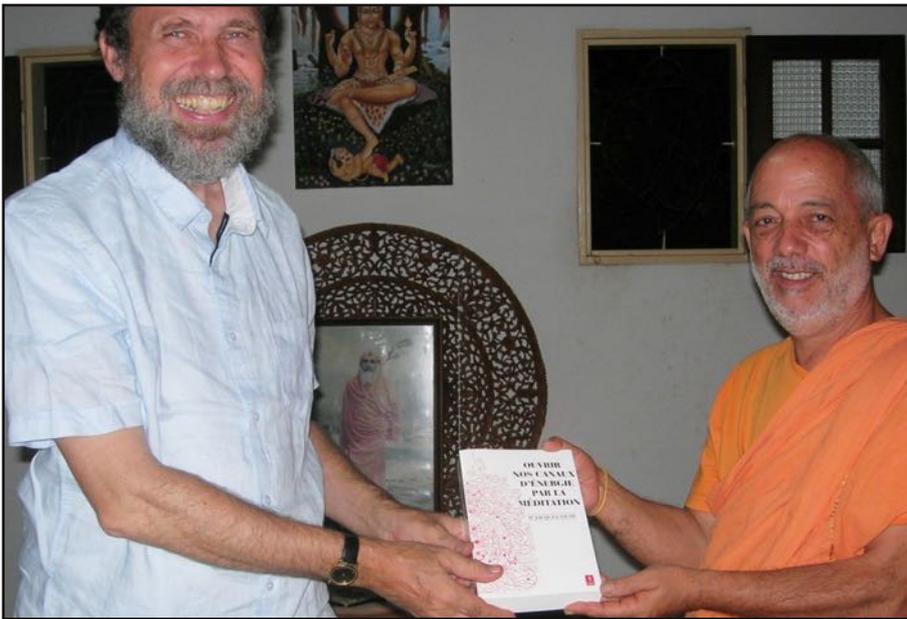
« Donn in pyé i pran in karo »

Lo sans prop l tonm sou lo sans : kan ou l donn in n'afèr in moun lip ran in pé plis, dé foi in bonpé plis. Sa lété vré sirtou dann tan la péniri pars dann tan-la lété pa fasil pou ranpli son bouzaron - son vant par l'fête l-san konté sète son madam épi son zanfan. Alors zot i konpran bien sak téi éspas : demoun la pa volèr forséman, mé kan la fain i tate aou la, la pa pou zoué. Astèr in sans figiré si néna ? I pé an avoir plizyèr ka pou tiliz in kozman konmsa. In l'égzanp kan i donn aou in pti plas dann kar pou asir, ébin ou i bouz-bouz pou prann in pé vo z'èz. Astèr, mi fé azot konfyans pou trouv d'ot ka ankor pou ansèrv kozman-la, pars mi pans zot lé bon pou sa, é si sé antr'ofète, mi souète azot in bone zourné é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Billet philosophique

Les conditions de l'union réunionnaise pour libérer le pays

Pouvons-nous réfléchir brièvement en tant que Réunionnais sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour transformer notre société et la rendre juste, harmonieuse ? Il se trouve qu'un penseur et psychiatre porteur de la philosophie indienne comme du monde entier est actuellement à La Réunion et nous fait part de quelques pistes très intéressantes à ce sujet.



Jacques Vigne avec le Swami Advayananda à l'ashram du Port en 2014.

Comme le dit avec raison Élie Hoarau dans les réunions préparatoires du 9e Congrès du Parti Communiste Réunionnais (le 5 février à Sainte-Suzanne), notre peuple est à un tournant de son histoire, quelques mois avant l'installation d'un nouveau pouvoir en France, car il y a un constat commun de plus en plus partagé entre nos compatriotes ; à savoir : le système politique, économique, social, environnemental, culturel-éducatif et institutionnel auquel est soumise La Réunion par le pouvoir néo-colonial depuis 70 ans avec la complicité de la bourgeoisie péi met le peuple réunionnais dans une impasse. Ce système néo-colonial doit donc être aboli par la création d'un large front réunionnais, qui parlera d'une même voix au pouvoir parisien et où tous les membres du rassemblement des organisations syndicales, politiques et associatives réunionnaises apporteront leur contribution pour pousser dans le même sens. Cette union réunionnaise permettra à notre peuple d'entrer

dans l'ère de la responsabilité pour construire un développement durable et solidaire de son pays, souligne le président du PCR.

« Quelle est ma motivation ? »

Alors, même si les séances de formation, conférences et ateliers de méditation tenus à La Réunion pendant tout le mois de janvier n'ont bien sûr rien à voir avec la politique, le médecin psychiatre, yogi et écrivain Jacques Vigne exprime des idées très fortes qui nous aident à réfléchir sur les conditions de l'union émancipatrice du peuple réunionnais. Ce lundi 9 janvier par exemple, lors d'une conférence à l'ashram du Port en présence notamment du Swami Advayananda et de l'éducatrice Régine Armoudom, il a tracé de nombreuses voies sur les atouts de la méditation laïque, qui a par exemple pour rôle de « me li-

bérer de mon égo, dont je suis souvent prisonnier, alors que je dois vivre pour les autres ».

Jacques Vigne a aussi plaidé « pour la responsabilité et la bonne santé mentale par l'altruisme afin d'aller vers la sagesse » en se posant constamment la question : « quelle est ma motivation ? ». Il a également cité le Dalai Lama, pour qui « les besoins fondamentaux de l'être humain c'est aimer, être aimé, faire un travail utile, penser et servir les autres » afin de « penser l'éthique pour toute l'humanité », selon le philosophe Edgar Morin.

Arèt lèss lé zot désid pou nou

Un des moyens de s'unir pour bâtir une société équitable consiste donc, selon Jacques Vigne, à « se libérer des émotions et impulsions perturbatrices liées à la stupidité et à l'ignorance fondamentale ainsi qu'à l'égoïsme ». Pour cela, il faut éviter les énervements, les prises de parole agressives voire violentes, les intransigeances, les rancunes et toute forme de sectarisme, de dogmatisme au détriment de la tolérance, du dialogue et de l'échange calme, serein, raisonnable.

C'est ainsi que l'on peut trouver une entente entre Réunionnais pour assumer notre responsabilité dans la remise en cause du système en place, qui génère le chômage, les discriminations, l'illettrisme et bien d'autres tracas pour de nombreux compatriotes privés du moindre pouvoir de décision pour tout ce qui les concerne. Alon donk arèt batay ant nou, pou donn anou la min, pou arèt lèss lé zot désid pou nou é pou libèr nout péi...

Roger Orlu

Oté

I fo pa kont dsi baton tonton pou travèrs la rivyèr !

Mèrkrodi soir, moin lété dann in rényon pou prépar nout kongré lo sink févriyé. In bon rényon ! In bonpé militan épi d'ote pèrsone intérése par nout kongré ! In bon l'éspozé pou komansé épi demoun pou poz késtyon mèm pou dévlop inn-dé poin i intèrès azot. Intéresan tousala é si zot i vé bien zot i pé alé lir Témoignages mèrkrodi pou an avoir plis présizyon. Dizon si zot i vé, zot i pé alé Sin-Pyèr asoir pou in rényon parèy sète Sint-Sizane. Dizon, ankor nana tout in kapagn préparasyon ziska lo sink févriyé.

Pou kosa in gran préparasyon konmsa ? Na plizyèr rézon, sa lé sir. Dabor inn, firamézir k'i diskite, firamézir demoun i konpran kosa lo parti i vé vréman pou La Rényon é sa lé vré pou bann militan, pou bann dirizan épi pou bann pèrsonalité i vien pou ète an parmi nout rényon l'ésplikasyon. Dézyèm z'afer, oplis i diskite sé oplis i anrishi nout bann tèt é sa lé inportan pou nou. Si ni vé mète in troizyèmman, sé pou dir vi ké Paul Vergès lé pi la, nout réponsabilité anou lé ankor pli inportan.

In romark an plis kant mèm : lo PCR sé in parti an parmi plizyèr parti ké nana. An pliské sa, a popré tout parti é tout lo bann moun I kont dann l'opinyon, I consider nout system lé o bout son roulo, donk I fo amzine d'ot solisyon pou shanj lé shoz épi pou rolans nout péi dann in méyèr shomin, sète lo dévlopman. Poitan, mi antan pa tro lé z'ot boujé é mi poz amoin késtyon. Mi domann amoin si na poin, an parmi lé zot, désèrtin k'i pans k'i fo lèss bann gran shèf blan trouv lo solisyon k'i fo pou tir anou dann l'anbara.

Lo kontrèr la réponsabilité ! Pars la réponsabilité sé d'rod par nou mèm lo bann solisyon k'i fo pou tir anou dann l'anbara. Konm di lo kont : la pa bézoin kont dsi baton tonton pou travèrs la rivyèr.

Justin